

Accessibilité des personnes à mobilité réduite à la piscine de Châteaubriant

Commune de Châteaubriant

Fiche expérience - Programme LEADER + 2000/2006

Fiche réalisée par le Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant - 14 rue des Vauzelles - 44110 CHATEAUBRIANT - 02.40.28.36.64

Descriptif de l'action

Rendre accessible la piscine de Châteaubriant aux personnes à mobilité réduite grâce à la mise en place d'un équipement spécifique.

Coût du projet

Coût total du projet : 19 460 euros

(par financeur)

Dont : LEADER + (40%) : 7 784 euros

Autofinancement : 11 676 euros

Durée de l'opération

Octobre 2006 à décembre 2006



Objectifs :

- ➔ Permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder sans difficulté et de manière sécurisée au bassin, que ce soit pour ceux qui viennent par l'intermédiaire de structures type IME, CAT... ou à titre individuel.
- ➔ Faire bénéficier des bienfaits de la natation à tous.



Contexte :

Partant du constat que les personnes ayant des problèmes de mobilité accèdent difficilement au bassin de la piscine de Châteaubriant et qu'il s'agit du seul bassin couvert du Pays, il est apparu nécessaire de mettre en place un équipement adapté.

Étapes de réalisation :

Après de nombreuses recherches et visites auprès de piscines de la région, la solution technique du « siège transfert » s'est avérée être la plus pertinente et la plus à même de durer dans le temps. Cette installation s'accompagne également de la mise en place de mains courantes pour faciliter l'accès jusqu'au siège.

L'utilisation du siège transfert nécessite l'intervention du personnel de la piscine pour actionner la crémaillère et faire descendre la personne dans le bassin, ce qui n'est pas une contrainte mais au contraire un gage de sécurité.



Les résultats obtenus à la fin du projet LEADER + :



L'accessibilité au bassin pour des personnes pour lesquelles ce n'était pas possible auparavant.



Bilan de l'action en 2008 :



Points forts :

- La pratique de la natation et le contact avec l'eau sont très souvent bénéfiques pour améliorer la mobilité et/ou dépasser le handicap.



Points faibles :

- Certaines parties de l'établissement restent à adapter pour un accès encore meilleur pour les personnes handicapées.

Les perspectives :



- × Réaménager plus globalement la piscine pour qu'elle soit totalement adaptée à un public à mobilité réduite, avec une reconnaissance par la labellisation « Tourisme et Handicap ».

L'apport de LEADER + pour ce projet

LEADER+ a permis d'enclencher le projet et de faciliter sa réalisation, en faisant le choix d'un matériel de qualité.

Contacts :



Ville de Châteaubriant
Service des sports

Direction piscine
Espace dauphin

☎ 02 40 81 02 32

